



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

## **AVIS PUBLIC**

### **Aux citoyens de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée que conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, le rapport des états financiers 2020 sera déposé à la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra **le mardi 09 mars 2021 à 20h00**. En raison des consignes gouvernementales actuelles liées à la pandémie, cette séance aura lieu par visioconférence et à huis clos.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, le 02 mars 2021.

Fanny Grosz  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière